

encontact bulletin à l'intention des retraités



La vie après la retraite

Andrew Notley

Kathy Day a plus de temps pour pratiquer la plongée en scaphandre autonome et tenir son restaurant depuis qu'elle a pris sa retraite après 42 années de service en tant que répartitrice au sein de l'établissement de traitement des lettres du Centre-Sud de Toronto. Le 30 décembre 2006, elle a été la 10 000e personne à prendre sa retraite depuis l'instauration du Régime de retraite de Postes Canada le 1er octobre 2000. Selon elle, le processus de retraite a été très facile. Elle n'a eu qu'à signer les papiers pour pouvoir prendre sa retraite sans souci.

« C'est l'un des meilleurs régimes de retraite au Canada, affirme Laurie Ryan, gestionnaire, Centre du régime de retraite. Le régime vous protège jusqu'à votre mort, et au-delà si vous avez des survivants. » Ce régime permet aux retraités d'établir leur mode de vie après le travail en toute confiance. Ils sauront toujours combien d'argent ils reçoivent et à quel moment. Pour obtenir plus de détails, vous pourrez consulter le rapport annuel du régime de retraite et les relevés des données de l'employé ce printemps.

Pour Mme Day, retraite n'est pas synonyme de ralentissement. Lorsqu'elle ne fait pas de plongée en scaphandre autonome dans les Bahamas, Mme Day tient son restaurant, The Junction, à Scarborough en Ontario. Elle dit que



parfois elle n'a pas l'impression d'être à la retraite, car ses amis de Postes Canada lui rendent toujours visite.

« La retraite est formidable, mais je ne peux pas me contenter de rester à la maison, ajoute-t-elle. J'ai trop d'énergie. »

(Cet article est paru dans le numéro de janvier et février 2007 du magazine Performance et est reproduit avec autorisation.)

Fractionnement du revenu de retraite

Dans notre numéro de janvier 2007 du bulletin encontact, nous vous avons informé que le ministre fédéral des Finances avait proposé une loi qui permettrait aux résidents canadiens qui touchent un revenu de retraite de le fractionner à compter de l'année d'imposition 2007. Ce projet de loi a maintenant été adopté et voici les détails sur la façon dont il sera traité :

Les conjoints devront remplir et déposer un formulaire annuel de « choix de conjoint » à l'Agence du revenu du Canada. Le formulaire sera automatiquement inclus dans les déclarations de revenus annuelles. En préparant leur déclaration de revenu, les retraités seront tenus de déterminer le montant optimal du revenu de retraite qui devrait être transféré à leur conjoint, en tenant compte des tranches d'imposition, divers crédits d'impôt (y compris les crédits qui peuvent être transférés entre les conjoints) et des règles sur le remboursement de la SV.

SAVIEZ-VOUS QUE...

le budget fédéral 2007 a executé le changement à l'âge maximal de la retraite?

À compter de l'année civile 2007, l'âge auquel les paiements doivent être effectués en vertu des RRA (comprend le régime de retraite agréé de Postes Canada), des régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB) et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) passera de 69 à 71 ans.



Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes

Rendement de la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2007

À TITRE INFORMATIF

En 2006, nous avons accueilli plus de 55 000 visiteurs sur notre site Web du Régime de retraite. De nouveaux renseignements sont ajoutés périodiquement; veuillez donc nous rendre visite sur cpcpension.com.

Vos commentaires ou suggestions au sujet de votre site Web sont les bienvenus.

Veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

des sujets pour le bulletin « encontact », veuillez écrire à : SERVICE DES PENSIONS 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320 OTTAWA ON K1A 0B1

Si vous souhaitez proposer

 N° de la convention Poste-publications : 40020903

courriel: pension.services@postescanada.ca

Conjoncture du marché

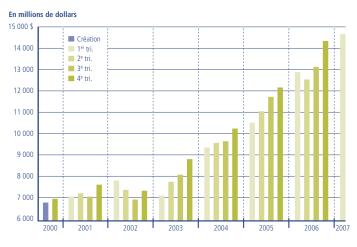
Au cours du premier trimestre, les marchés boursiers canadiens et internationaux ont suivi leur point de repère canadien à la hausse, l'indice composé S&P-TSX, qui a augmenté de 2,6 %, et les marchés internationaux ont progressé de 3 % pour ce qui est du dollar canadien. Aux États-Unis, l'indice S&P a reculé de 0,2 %, alors que les rendements du marché des obligations étaient modestes, en hausse de 0,9 %, la Banque du Canada ayant maintenu les taux à 4,25 %. Le tableau suivant fait état du rendement du Régime depuis sa création.

CATÉGORIE D'ACTIFS	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	2006 JANVIER À MARS	2006 ANNÉE COMPLÈTE	2005 ANNÉE COMPLÈTE	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE	2002 ANNÉE COMPLÈTE	2001 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe								
Placements de fonds liquides et à court terme	641,9 \$	1,1 %	4,1 %	2,7 %	2,4 %	2,9 %	2,4 %	4,3 %
Obligations du Canada	4 060,8	1,1 %	2,4 %	8,6 %	9,6 %	8,4 %	10,2 %	7,3 %
Actions								
Actions canadiennes	4 348,4	3,1 %	18,9 %	25,2 %	15,6 %	25,5 %	-11,6 %	-7,7 %
Actions américaines	2 804,2	0,3 %	16,9 %	3,4 %	4,9 %	7,5 %	-20,9 %	_
Actions internationales	2 644,6	3,5 %	28,4 %	13,2 %	13,3 %	7,3 %	-21,6 %	_
Immobilier	164,2	3,4 %	24,8 %	17,2 %	_	_	_	_
Total du Régime de retraite agréé	14 664,1 \$	2,00 %	14,25 %	13,73 %	11,13 %	13,87 %	-6,99 %	5,10 %

Points saillants des placements

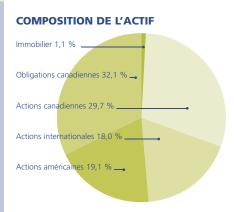
- Pour le premier trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à 2 % par rapport au point de référence de 1,40 %.
- Au 31 mars 2007, la caisse avait un actif de 14 664,1 millions de dollars.
- Des cotisations nettes de 34,6 millions de dollars ont été versées au Régime au cours du premier trimestre. Nous avons réduit l'affectation aux actions canadiennes de 150 millions de dollars et les biens immobiliers de 3,1 millions de dollars et nous avons affecté 29,9 millions de dollars à des obligations à rendement réel, 75 millions de

ÉLÉMENTS D'ACTIFS DU FONDS - OCT. 2000 À MARS 2007



dollars à des obligations nominales et 39,2 millions de dollars à notre programme de couverture de change. Un montant de 44,2 millions de dollars a été ajouté aux placements à court terme.

Points saillants de la composition de l'actif



- Au 31 mars 2007, les 67,9 % de l'actif ont été affectés à des actions et à des biens immobiliers, ce qui dépasse la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 29,7 % du total, les actions américaines, 19,1 %, les actions internationales, 18 %, et les biens immobiliers, 1,1 %.
- Les 32,1 % de l'actif ont été investis dans des obligations et des placements à court terme, comparativement à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 6,4 % d'obligations à rendement réel, 21,3 % d'obligations canadiennes et 4,4 % de placements de fonds liquides et de placements à court terme.